

ses et prend l'initiative jamais vue auparavant d'offrir au gouvernement du Canada la possibilité de s'y faire représenter, le gouvernement refuse cette offre. A mon avis, la question des parcs nationaux est beaucoup trop importante pour qu'on la laisse aux bureaucrates. Il est temps que l'on retire les experts conseils et qu'on laisse entrer le peuple pour mettre un terme à tous ces secrets et pour encourager une discussion publique sur la meilleure façon de satisfaire nos besoins récréatifs et le besoin de préserver une nature vierge pour les générations à venir.

Les parcs sont des terres publiques et non pas des terres privées gérées par une bureaucratie particulière. J'ai préparé ces remarques en me disant que le Parlement avait le droit fondamental de voter pour contrôler les dépenses et le gouvernement et je me suis demandé si le ministre ou son porte-parole n'allait pas répondre en faisant une sorte de chantage et en cherchant à m'intimider ou à intimider d'autres députés afin de nous empêcher de soulever les points qui nous semblent importants en suggérant que tous les crédits nécessaires seraient prélevés dans nos circonscriptions ou les régions qui ont des besoins nationaux évidents. Si nous avions pu voter et si notre avis d'opposition avait limité certains services vitaux, il ne fait aucun doute que tous ces fonds auraient pu être trouvés ailleurs, au sein même du ministère. Le gouvernement actuel a déjà fait ce genre d'opération latérale. Si les villes de Banff et de Jasper que je représente avaient fourni de l'argent ou des services, cela aurait simplement servi à montrer le caractère tout à fait insatisfaisant d'une situation où le gouvernement peut, par simple caprice, éliminer des services pourtant essentiels.

Si l'on se servait de cet argument, cela montrerait simplement la nécessité d'agir rapidement pour mieux permettre aux localités des parcs nationaux de faire une certaine autogestion et une certaine forme d'autofinancement, au moyen de taxes ou par d'autres moyens. L'époque est finie où un ministère pouvait écarter les gens et les provinces des décisions qui les touchaient directement. Lorsque nous voterons ce soir pour appuyer la totalité des crédits à cause du président du Conseil privé et à cause de notre Règlement, j'estime qu'en soutenant cela nous soutiendrons également l'arrogance avec laquelle on dit aux citoyens concernés «qu'ils ont toujours le choix» ce manque d'égards avec lequel on propose de mettre fin arbitrairement aux droits de pêche ou de reprendre aux pêcheurs des droits qu'ils possèdent depuis des générations, ce genre de politique de l'autruche qui consiste à refuser de siéger au comité lors d'audiences publiques concernant l'usage des régions occupées par des parcs nationaux. Cela encouragerait ce gouvernement et les gouvernements suivants à croire qu'ils peuvent agir sans contrôle parlementaire, qu'ils peuvent violer les droits des personnes, faire fi des traditions du pays et établir une tradition dangereuse selon laquelle le Parlement adoptera automatiquement n'importe quels crédits de n'importe quel ministère.

Si nous nous trouvons, ce soir, dans une telle situation, c'est par suite des préjugés de parti et de la décision prise par le président du Conseil privé pour sauver sa peau et celle du gouvernement. Je regrette que nous n'ayons pas l'occasion de voter sur cette question. Toutefois, je me réjouis, comme l'a dit le député du Yukon que nous gardions, au moins à la Chambre, la chance de parler, même si, par suite des machinations du président du Conseil privé, nous sommes incapables d'exercer un contrôle sur le gouvernement, comme cela se faisait aux temps anciens lorsque le Parlement a été créé à cette fin.

Prévisions budgétaires

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui. Je ne veux pas donner de conseil au représentant de Rocky Mountain (M. Clark) mais je me permets de signaler qu'au lieu d'en faire voir au président du Conseil privé, il aurait dû le remercier à genoux pour ce qu'il a fait; en effet, si le député s'était rendu compte de la sottise de la motion du représentant du Yukon, il aurait été le premier à le faire. Avant de demander le droit de retirer les \$1,500,000 du crédit n° 70, il aurait dû examiner le crédit et il se serait rendu compte que la moitié de cet argent est consacré à l'Ouest et que la plus grosse partie est destinée à sa circonscription. Si nous adoptions cette motion ce soir, la première chose que je devrais faire demain, serait de supprimer la protection des belles forêts de Banff et de Jasper parce que nous avons pour cela un contrat avec le gouvernement de l'Alberta. Si nous adoptions la motion ce soir, je devrais, demain matin, fermer tous les campings de Banff et de Jasper.

Une voix: Donnez-leur une subvention du programme LIP.

M. Chrétien: Nous devrions alors fermer l'accès de ce parc à un demi-million de visiteurs cet été. Si nous adoptions cette motion, nous devrions refuser de la nourriture et un abri aux 290 personnes qui travaillent au fond des forêts du parc pour protéger l'environnement, parce que nous avons un contrat avec elles. Quand on est à 100 milles de distance en forêt, on ne peut pas aller prendre son déjeuner au restaurant; nous devons donc leur fournir de la nourriture et nous le faisons par l'intermédiaire d'un traiteur professionnel. Cela signifierait la fermeture de l'entreprise. Si nous adoptions la motion, nous serions obligés de congédier les 200 anciens combattants qui travaillent dans les parcs historiques et le personnel de protection qui travaille sous contrat avec mon ministère comme membres du Corps canadien des commissionnaires. Je peux encore citer beaucoup d'autres exemples. J'essaie de décrire en quelques minutes le fouillis qui en résulterait pour le député et sa circonscription de Rocky Mountain. Si nous adoptions cette motion ce soir, je serais obligé de fermer Banff et Jasper demain. Comme ces gens sont irréfutables!

Lorsque je suis venu ici aujourd'hui, je pensais que le représentant de Rocky Mountain demanderait au représentant du Yukon de ne pas présenter sa motion. Pourtant, il fut le premier député à dire au Président du Conseil privé qu'il se rendait ridicule. Il devrait plutôt remercier le président du Conseil privé d'avoir sauvé la peau du député de Rocky Mountain.

Le député prétend que nous n'avons pas publié assez de renseignements et qu'il n'y a pas assez d'audiences publiques. En 1969, pour la première fois dans l'histoire des parcs nationaux du Canada, nous avons établi un programme d'audiences publiques dans tout le Canada au sujet du développement futur des parcs nationaux. Nous avons des tas de dépliants à distribuer à tous ceux qui voulaient y participer, non seulement aux gens de Banff mais à tous les citoyens de l'Alberta, et ceux-ci m'ont demandé de tenir une audience publique précisément sur l'aménagement de la partie inférieure du Lac Louise. J'ai déjà fait le nécessaire pour organiser des audiences publiques sur l'aménagement du parc national de Banff, et j'ai pris des dispositions spéciales pour que l'audience publique fournisse à tout le monde l'occasion d'examiner le projet.